

LA "TROPICALISATION" DES LANGUES ETRANGERES ET LEUR ENSEIGNEMENT DANS L'ESPACE FRANCOPHONE AFRICAINE : LE CAS DE LA COTE D'IVOIRE

GNAMIAN Bi Eric Arnaud

Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

e-mail : gnamb@yahoo.fr

Résumé

En Côte d'Ivoire, le français hérité de la colonisation est devenu la langue de scolarisation, d'enseignement/apprentissage. Cette langue est avant tout la langue officielle. Dès lors, elle est enseignée selon les normes de la tradition centralisatrice de ce pays avec une volonté d'uniformisation linguistique. Seulement, au contact des idiomes ivoiriens, cette langue est "tropicalisée", c'est -à-dire adaptée aux réalités linguistiques ivoiriennes. Ainsi, le français "tropicalisé" devient l'outil transversal de communication. De ce fait, dans le domaine de l'enseignement/apprentissage, le rapport entre l'enseignant et l'apprenant n'est plus vertical, mais plutôt horizontal, en ce sens que le dispensateur du savoir, dans un souci de développement durable, se voit astreint d'usiter la forme endogène du français pour accomplir sa mission.

Mots-clés : développement, "tropicalisation", langues étrangères, enseignement/apprentissage, espace francophone.

Abstract

In Côte d'Ivoire, inherited from colonization, French has become the language of education teaching/learning. This language is the first and foremost the official language of this country. Consequently, it is taught according to the norms of the central tradition of that country and its purpose. But, in contact with Ivorian languages, French has been 'indigenized', that is to say adapted to Ivorian linguistic realities. So, the Indigenized French becomes the transversal means of communication. Then, in the domain of teaching/learning, the relationship between the teacher and the learner is no more vertical but rather horizontal, because the teacher is the provider of knowledge, for the sake of a sustainable development. It compels the teacher to use the endogenous form of French to carry out his mission.

Keywords: Sustainable Development, 'indigenization', Foreign Languages, learning/teaching, French speaking area.

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire compte une soixantaine de langues (DELAFOSSÉ 1906). Seulement, de cette multiplicité de langues, aucune n'a pu transcender, dominer pour être une langue véhiculaire, une langue transversale. L'avènement de la colonisation au 19^{ème} siècle (1893) prédispose le français alors langue du colon à devenir la langue véhiculaire, la langue officielle. En l'absence d'un médium transnational, le français connaît des modifications, des transgressions, des distorsions sur le plan syntaxique *je dis, je fais* au lieu de *je dis que je fais*, sur le plan de l'intonation *laen* au lieu de *l'argent*, sur le plan sémantique *il a sauté le nom de DROGBA* au lieu de *il a omis le nom de DROGBA*. Ces formes de phrases consacrent des variétés du français en Côte d'Ivoire telles que le français populaire ivoirien (FPI), le français ivoirien (FI) et le nouchi, qui cohabitent avec le français central ou normé. Les différentes variétés du français susmentionnées en Côte d'Ivoire consacrent la "tropicalisation" de cette langue. La "tropicalisation" du français est l'adaptation de cette langue aux réalités sociolinguistiques de la Côte d'Ivoire. Qu'une langue comme le français soit "tropicalisée" pour en faire des variétés du français dans ce pays relève d'un fait banal. Seulement, que le français "tropicalisé" soit usité comme un médium, un outil de scolarisation, d'enseignement/apprentissage, suscite des interrogations. Comment se présente alors la "tropicalisation" ? Quelles en sont les caractéristiques, les manifestations, les marques ? La présente étude s'appuiera sur les études menées en linguistique, notamment celles de KOUADIO (1977), ADOPO (2008) et d'autres chercheurs tels que ABOA (2009), GNAMIAN (2016) pour aborder les différentes questions. Elle s'inspirera de la méthode déductive pour la présente analyse qui s'organise autour des axes suivants :

- le contexte de la "tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire;
- l'identité, le contour de la "tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire ;
- les manifestations ou marques de la "tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire.

1- Contexte de la "tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire

Le contexte de la "tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire présente la situation sociologique de la Côte d'Ivoire aux trois moments que sont la période précoloniale, la période coloniale et la période post - coloniale ou de la période des indépendances à nos jours. Avant tout, il est nécessaire de définir le terme "tropicalisation" d'une langue comme l'adaptation, l'instrumentalisation de cette langue au besoin des populations, des usagers, des locuteurs dans une communauté donnée.

1-1- La période précoloniale et le français en Côte d'Ivoire

Cette période est marquée par deux données:

- les aires linguistiques et culturelles de la Côte d'Ivoire et leurs langues respectives ;

- les langues usitées à l'époque comme transversales d'une région à une autre.

1-1-1- Les aires linguistiques et culturelles de la Côte d'Ivoire et leurs langues respectives

Les aires linguistiques renvoient aux différentes régions de la Côte d'Ivoire et leurs situations sociologiques. Avant et après la colonisation, elles ont toujours existé.

En effet, selon les recherches menées par le professeur J.N. KOUADIO, notamment dans sa thèse de Doctorat du 3^{ème} cycle (J.N. KOUADIO, 1977), il ressort que ce pays est l'un de ceux qui ont une forte hétérogénéité linguistique en Afrique, où aucune langue nationale n'est dominante. L'on y dénombre environ une soixantaine de langues qui sont le reflet des différentes aires culturelles. Ainsi faut-il distinguer quatre groupes linguistiques :

- le groupe Gur qui occupe le nord-est. Il se subdivise en sous-groupes : les Sénoufo composés de nombreuses ethnies (Senari, Gbato, Fondonon, Niarafolo, Nafana, Tanga...) les Koulango, les Lobi, etc ;
- le groupe Akan qui se subdivise en deux sous-groupes : les Akan-akan : les Baoulé (Siaa, Faafwè, N'zikpli, Altou) au centre, les Abron et les Agni (Bétié, Bona, Bini, Djouablin etc...) à l'est, les N'zima au sud-est. Les Akan lagunaires ce sont les Abbey, les Abidji, les Abouré, les Adjoukrou, les Alladian, les Akyé, les Avikam, les Ebrié, les Ega, les Ehotilé, les Essouma, les Krobou et les M'batto. Ils sont pour la plupart dans les zones lagunaires et forestières du sud. Il convient de souligner que les Ega, génétiquement sont du groupe Akan, mais géographiquement, ils sont enclavés dans la région de Divo qui appartient au groupe Kru. C'est le seul groupe où la dénomination linguistique de groupe n'est pas éponyme de celle du groupe culturel ;
- le groupe Mandé qui se divise en deux sous-ensembles : les Mandé du nord, situés au nord-ouest et comprennent : le Dioula, le Gbin, le Malinké, et le Nigbi. Les Mandé du sud (une partie se situe à l'ouest et l'autre partie au centre ouest) sont composés des Gouro, des Gagou, des Mona, des N'gain, des Ouan, des Toura, des Yacouba et des Yaouré ;
- le groupe Kru qui occupe le centre-ouest et le sud-ouest du pays. Il comprend : les Ahizi, les Bakwé, les Bété, les Dida, les Gnaboua, les Godié, les Guéré, les Wobé, les Kodia, les Kouya, les Konzié, les Kroumen, les Noyo, les Niédeboua, les Oubi, les Wané. Tous ces groupes linguistiques sont originaires du Niger-Congo.

1-1-2- Les langues usitées comme transversales selon chaque région

Les échanges entre les communautés ou peuples ivoiriens se faisaient dans les langues ivoiriennes. Ainsi, dans chaque grande région géographique (sud, nord, centre, est, ouest), une langue est censée accomplir le rôle de langue véhiculaire conformément au schéma suivant :

- d'Aboisso à Alépé en passant par Agboville, de Tiassalé à Grand-Lahou avec les villages Lahou Kpanda, Yokoboué jusqu'à Divo, l'Agni constituait la langue transversale du fait du Royaume Sanwi (sud-est) ;
dans le grand nord, c'est-à-dire les régions de Korhogo, d'Odienné, de Touba,... avec comme langues transversales le dioula, le sénoufo ;

- au centre où se trouvent la région de Yamoussoukro, Toumodi, Dimbokro (le V baoulé), la région de Bouaké avec ses satellites tels que Sakassou, Béoumi. Le baoulé y est la langue dominante;
- la région de l'ouest avec Man, Danané, Bangolo, Duékoué, Biankouma, la langue dominante reste le wê ou le dan ;
- le centre-ouest avec les régions de Gagnoa, d'Oumé, de Daloa, de Bouaflé où les langues sont le bété, le gouro, le gban...

Comme l'on le constate, de toutes les régions de Côte d'Ivoire, aucune langue ou ethnie ne fait l'unanimité pour en faire une langue véhiculaire. Les régions susmentionnées possèdent chacune sa langue véhiculaire.

1-2- La colonisation et la langue française en Côte d'Ivoire

L' "insécurité", le "désordre" linguistique à l'époque précoloniale va "faire le lit" au français, langue étrangère. L'avènement de la colonisation fera donc du français la langue de communication. Cette époque voit la naissance de deux types d'usagers de la langue française :

- une élite restreinte d'usagers ;
- une majorité d'usagers dits de petits nègres.

1-2-1- Une élite restreinte

Cette élite comprend les rares personnes parlant correctement le français. C'étaient des interprètes ivoiriens entre les colons et les populations autochtones.

1-2-2- Une majorité d'usagers du français dénommé "le petit-nègre"

Ce type d'usagers sont des locuteurs qui s'inscrivent dans la grande "débrouillardise". Ceux-là pouvaient prononcer des mots dont ils ne connaissaient même pas le sens, lorsqu'ils ne prononçaient pas en les écorchant. Le terme de "le petit nègre" constitue une variété du français. Cette variété consacre la "tropicalisation" de cette langue, déjà à cette époque.

1-3- La période post-coloniale et le français en Côte d'Ivoire

Cette période est également dite de période des indépendances. Ici, le nombre d'élites augmente sensiblement. Néanmoins, la grande majorité des populations ne maîtrisent pas correctement le français. A cette époque, l'on assiste à la naissance d'autres variétés du français à savoir le français ivoirien(FI), le nouchi... il n'est pas superflu de dire que la période des indépendances s'étend à nos jours même si la situation de nos jours a une tendance de temps modernes.

La "tropicalisation" du français est le fait de l'incertitude, du désordre, de l'insécurité linguistique entre les périodes précoloniale et post coloniale. Il est question dès lors de l'identité et du contour de ce phénomène.

2- L'identité et le contour de "la tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire

Cette partie de l'étude suscite une interrogation à savoir, Comment est-on parvenu en Côte d'Ivoire, avec une multitude de langues nationales, à porter le choix sur le français, pour en faire une langue de communication nationale ? Les raisons sont d'ordre politique et hégémonique. La raison est politique parce que l'on pense que les décideurs ivoiriens (l'Etat) n'ont pas eu suffisamment de courage pour décider du choix de l'une des langues ivoiriennes comme la langue véhiculaire ou transversale. D'ailleurs, les propos de Jean DELAFOSSE selon lesquels la Côte d'Ivoire possède une soixantaine de langues, devraient être une brèche, une occasion à saisir pour mener une étude afin de déterminer le nombre exact de langues et même la langue transversale. Au lieu de cela, les autorités ivoiriennes se sont rendues complices de la puissance colonisatrice, rétorquant à ces langues de ne posséder aucune écriture. Et comme le français en possède une, il a été préféré aux langues ivoiriennes. Pour ce qui concerne l'hégémonie, ces langues se discutent la préséance, c'est-à-dire la représentativité du point de vue du nombre d'habitants d'une région à une autre à parler telle ou telle langue. C'est ainsi que l'on penserait que le dioula, cette langue à usage commercial, donc répandue presque dans le pays, pourrait être cette langue représentative. En réalité, il ne l'est pas parce que l'expansion langagière qu'il consacre n'est qu'illusion, en ce sens que tous ceux qui pratiquent ce parler ne viennent pas systématiquement de la Côte d'Ivoire. Certains d'entre eux viennent des pays limitrophes où l'on parle cette langue ou sont simplement issus des familles immigrées dans ce pays. N'ayant donc pas de langue nationale par le truchement de laquelle il va exprimer son vécu, ses sentiments comme les cas du Sénégal, du Ghana..., et certainement ne maîtrisant pas de façon efficiente le français (pour la plupart), l'Ivoirien le "tropicalise". Cette "tropicalisation" se perçoit à travers trois variétés du français en Côte d'Ivoire à savoir le français populaire ivoirien (FPI), le français ivoirien (FI) et le nouchi. Ces trois variétés du français cohabitent avec le français central en Côte d'Ivoire. Elles constituent l'identité, les caractéristiques de la "tropicalisation".

2-1- La "tropicalisation" à travers le français populaire ivoirien (FPI)

Le français populaire ivoirien (FPI) est l'une des formes "tropicalisées" du français normé. Selon KOUAME (2012 :9), c'est une langue mixte assumant des fonctions de communication rudimentaires dans des activités pratiques simples. Cette variété s'est constituée à partir de la première phase de langue utilisée par les populations pendant la période coloniale. En effet, lors de cette période, l'on distinguait des formes de français, telles que le "*petit-nègre*" et le "*français-tirailleur*". Le FPI serait donc la variété du français la plus ancienne (parmi les trois variétés du français de notre étude) dans son rôle comme langue vernaculaire dès la colonisation. KOUADIO (2008 :7) soutient que c'est à partir de ces usages que le FPI se serait formé. Cette variété de français est utilisée par les non scolarisés ou par les populations dont la scolarisation a été sommaire. Elle est composée de mots français qui subissent une déformation phonétique à partir des structures syntaxiques de langues ivoiriennes : "y a pas moyen de travailler" pour dire qu' "il n'y a aucune possibilité pour accomplir un travail".

2-2- La "tropicalisation" à travers le français ivoirien(FI)

Cette autre forme du français standard adapté aux réalités linguistiques ivoiriennes « est fortement marquée par la norme académique, mais les formes de cette variété ont également pour origine le français populaire ivoirien, la structure des vernaculaires africains de Côte d'Ivoire, et le mode de conceptualisation propre à une civilisation de l'oralité » [SIMARD (1994 :29) cité par BROU-DIALLO]. En plus, le français ivoirien est un français propre à la Côte d'Ivoire qui utilise souvent des termes spécifiquement ivoiriens avec des concepts dans les langues africaines : "y a problème si vous ne comprenez pas cette leçon" pour signifier qu' "il ya un problème si vous ne comprenez pas cette leçon (ommission du déterminant) et du pronom "il" qui précède "y a" d'où le présentatif "il y a ".

2-3- La "tropicalisation" à travers le nouchi

Le nouchi est la troisième forme du français "tropicalisé. Né au début des années 80 (1980), le nouchi est un argot créé par les jeunes délinquants et les enfants de la rue ayant quitté l'école avec des connaissances médiocres. AYEWA (2005 :221) précise cela en ces termes : " l'origine du nouchi est à décrypter à travers la morphologie du mot. Etymologiquement, nouchi est un mot mandingue ; morphologiquement, il est formé de la juxtaposition des deux monèmes suivants : *nou* qui signifie *narine* et *chi* qui signifie *poils*. Littéralement traduit, nouchi désignerait donc les poils qui débordent des narines". Ainsi dit, *nouchi* devient un symbole qui fait référence aux jeunes délinquants et enfants de la rue qui vivent dans un état de dénouement total au point de ne pouvoir prendre soin de leurs corps. En effet, le phénomène des enfants de la rue est inconnu en Côte d'Ivoire avant les années 80 (1980). Il apparaît avec les vagues de jeunes élèves issus de l'enseignement télévisuel ou audiovisuel et qui ont été massivement renvoyés du collège. A coté de cela, il faut noter que les principaux locuteurs étaient des adultes arrivés en Côte d'Ivoire et qui ont dû communiquer en français sans avoir appris cette langue de manière structurée (BOUTIN (2002) cité par ABOA (2015 :57). Au fil des années, il est devenu un parler utilisé par les élèves, les étudiants et des artistes chanteurs. Il s'est par la suite introduit dans les parlers des jeunes pour faire face à l'insécurité linguistique pendant la communication. Le nouchi est un argot qui a pour langue de base le français, les langues locales (dioula, baoulé, bété, etc.) et souvent l'anglais et l'espagnol. La particularité de cet argot est de créer une langue secrète avec des mots empruntés qui subissent des changements de sens et des troncations. "si ne nous donne pas *laen* on ne fait pas son boulot" forme incorrecte de "s'il ne nous donne pas de l'argent, l'on ne fera pas son travail."

Le FPI, le FI et le nouchi consacrent la "tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire. C'est un phénomène su de tous dans ce pays. Une langue étrangère peut subir une modification du point de vue morphologique, syntaxique, sémantique. Seulement, lorsqu'il est question de la pratique de cette langue conformément à cette modification au besoin d'une scolarisation, d'un enseignement/apprentissage, cela paraît évidemment paradoxal (il est difficile selon l'opinion, de comprendre que la forme endogène du français est utilisée comme

médium dans l'enseignement/apprentissage). Telle est la situation que présente le français "tropicalisé" en Côte d'Ivoire. Dans ce pays, les formes endogènes deviennent une norme au point que l'on les emploie dans la formation de ses citoyens. Cette partie de l'analyse traitera des manifestations des marques de la "tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire.

3- Manifestations, marques de la "tropicalisation" du français en Côte d'Ivoire

Cette partie mettra en relief trois éléments essentiels que la présentation du corpus, l'exploitation du corpus et la "tropicalisation" bien perceptible dans l'enseignement en Côte d'Ivoire.

3-1- Le corpus

Le corpus de cette étude est un ensemble de phrases, reflets de pensées, de paroles, des communications des Ivoiriens/Ivoiriennes dans le domaine de l'éducation, de la formation. Ces phrases ont été obtenues lors d'une enquête de terrain afférente à la présente étude. L'on présente par la lettre 'P', la lettre abrégative du mot phrase et les adjectifs cardinaux numéraux de 1 à 15, les phrases suivantes :

- P1 : il a acheté une télévision dans un supermarché ;
- P2 : j'ai acheté des portes pour ces maisons ;
- P3 : l'élève participe à un cours de math ;
- P4 : elle a eu une occase pour aller en voyage ;
- P5 : l'étudiant a trouvé cette info sur le net ;
- P6 : cet enfant va au ciné ou au cinéma avec sa tantie ;
- P7 : le commerçant s'est déplacé en bus ;
- P8 : l'élève de terminale a eu son bac ;
- P9 : étant dans l'attente d'une suite favorable, recevez, Monsieur le Directeur, mes sentiments distingués ;
- P10 : j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'obtention d'un poste dans votre entreprise ;
- P11 : y a problème si vous comprenez pas ce cours ;
- P12 : je ne vais pas au cours parce que je n'ai pas laen pour payer le transport ;
- P13 : nous disons, nous faisons confiance à cet élève ;
- P14 : des gradés sont dans ce gbaka ;
- P15 : ce matin, les étudiants grèvent.

Ce corpus représentatif du français "tropicalisé" en Côte d'Ivoire, que ce soit dans les milieux urbains et périurbains, est composé de phrases provenant des trois variétés (FPI, FI et nouchi) susmentionnées. La présente étude les analysera selon qu'elles sont de telle ou telle variété, surtout en contexte d'enseignement/apprentissage.

3-2- Exploitation du corpus

Le corpus est analysé en deux phases :

- la première phase consistera à présenter les quinze (15) phrases des différentes variétés du français ivoirien sur la base du français standard ;
- la deuxième phase consistera en une étude taxinomique où chaque phrase sera reliée à une variété de français en Côte d'Ivoire.

3-2-1- Du modèle ivoirien au français normé

Les quinze phrases du corpus peuvent être transcrites en français standard de la façon que voici : ainsi, l'on aura les quinze (15) phrases suivantes (p devient p') :

- p'1 : il a acheté un poste téléviseur dans un supermarché ;
- p'2 : j'ai acheté des battants pour ces maisons ;
- p'3 : l'élève participe à un cours de mathématique
- p'4 : elle a eu une occasion pour aller en voyage ;
- p'5 : l'étudiant a trouvé ou a eu cette information sur l'internet ;
- p'6 : cet enfant va à la cinématographie avec sa tante ;
- p'7 : le commerçant s'est déplacé en autobus ;
- p'8 : l'élève de la classe terminale a eu ou a obtenu le baccalauréat ;
- p'9 : étant dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie, Monsieur le Directeur, de recevoir mes sentiments distingués ;
- p'10 : j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance un poste dans votre entreprise ;
- p'11 : il y a un problème si vous ne comprenez pas ce cours ;
- p'12 : je ne vais au cours parce que je n'ai pas d'argent pour payer le titre de transport ;
- p'13 : nous disons que nous faisons confiance à cet élève ;
- p'14 : des officiers de l'armée sont dans cet autocar ou cet autobus ;
- p'15 : ce matin, les étudiants rentrent en grève.

La version correcte des phrases susmentionnées conduit à leur analyse et leur identification à chacune des variétés du français pratiqué en Côte d'Ivoire.

3-2-2- Taxinomie selon chaque variété du français ivoirien

Il s'agit de mettre en relief les raisons qui permettront de faire correspondre chaque item du corpus à telle ou telle variété du français ivoirien. A cet effet, l'on fera une taxinomie en trois phases selon les trois variétés du français à savoir, le FPI, le FI et le nouchi.

3-2-2-1- Taxinomie selon le FPI

Le FPI est né de l'époque coloniale où l'usager de la langue française ne connaissait presque pas les règles de grammaire, l'intonation. En outre, il n'avait pas conscience de l'utilisation des déterminants, des règles de constructions phrastiques (orthographe, phonétique et sémantique) selon ARRIVE et alii (1986 :529) et selon NEVEU (2015 :279). Dans cette perspective, les phrases P⁹, P¹⁰ et P¹¹ sont de ce type :

- p9 : *Etant dans l'attente d'une suite favorable, recevez, Monsieur le Directeur, mes sentiments distingués.* Il s'agit là d'une formule idiomatique utilisée depuis l'époque coloniale et qui demeure de nos jours avec des coquilles. Dans cette phrase "étant" n'a pas de sujet. Or, en la matière, "étant" devrait avoir pour sujet "je" dans p'9 (étant dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie, Monsieur le Directeur, de recevoir mes sentiments distingués). C'est une règle de grammaire concernant le participe présent ou passé. A cet effet, GNAMIAN (2015) qui a cité GREVISSE (1995 :210) affirme que pour la clarté, le participe présent ou passé employé en début de phrase, doit être en rapport avec le sujet du verbe base de phrase. Dans p'9, "étant", le participe présent usité en début de phrase est en rapport avec "je" sujet de "prie de recevoir", le verbe base de phrase ;
- p10 : *j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'obtention d'un poste dans votre entreprise.* Dans cette phrase, la faute vient de l'expression "solliciter... l'obtention d'un poste..."). En effet, *l'on sollicite un poste et non l'obtention d'un poste.* Cela relève d'une clarté sémantique ;
- p11 : *y a problème si vous ne comprenez pas ce cours.* Dans cette autre phrase, il y a l'omission d'un article (un) et d'un pronom (il), d'où *il y a un problème...*

3-2-2-2- taxinomie selon le FI

Le FI apparaît à l'époque post-coloniale même s'il tire son origine du FPI. C'est un style langagier où le locuteur s'étant approprié le français ne fait pas usage des articles, il ne tient pas compte des registres de langue (le langage familier, le langage courant, le langage soigné ou langage soutenu) [KOKELBERG (1991 :10)] etc. Ces cas se présentent de la façon suivante :

- P1 : *il a acheté une télévision... l'on ne peut acheter une télévision...* mais plutôt un poste téléviseur. La télévision n'est que l'action de voir à distance (la phrase est prise au sens dénoté) ;
- P2 : *j'ai acheté des portes...* La porte est l'espace réservé au passage. L'on ne peut l'acheter. L'on ne peut parcontre *acheter les battants qui ferment les portes ou cet espace.*
- P3 : *l'élève participe à un cours de math.* Le mot "math" fait l'objet d'une troncation, c'est-à-dire "un procédé d'abréviation des unités lexicales" selon NEVEU (2015 :360), notamment l'apocope qui consiste à amputer ou à supprimer une syllabe ou un groupe syllabique en début d'un mot ou l'aphérèse qui consacre également l'amputation ou la suppression d'une syllabe ou groupe syllabique mais à la fin du mot. De ce fait, l'on

écrira "mathématique" et non "math". Ce sont également les cas de p4 (occase, plutôt occasion), p5 (info et net, plutôt information et internet), p6 (ciné ou cinéma, plutôt cinématographie), p7 (bus, plutôt autobus), p8 (bac, plutôt baccalauréat ;).

- P13 : *nous disons, nous faisons confiance à cet élève*. Dans cet énoncé, l'on a une faute de syntaxe. Il s'agit de la juxtaposition. Pour corriger cette faute, GNAMAIN (2010) dans ce cadre de l'étude des phrases complexes, notamment les propositions subordonnées et les propositions principales, a proposé une solution. Celle-ci a trait à la transformation des phrases juxtaposées en phrases complexes, précisément en propositions complétives (ici en proposition conjonctive). A cet effet, la version correcte de la phrase p13, donc p'13 se présente de la façon suivante : *nous disons que nous faisons confiance à cet élève* ;
- P15 : *ce matin, les étudiants grèvent*. La forme centrale du français demande que l'on parle plutôt de *ce matin, les élèves rentrent en grève* (p'15).

3-2-2-3- Taxinomie selon le nouchi

Le nouchi est une forme argotique introduite en Côte d'Ivoire dans les années 80(1980). Il résulte d'un mélange du français, de l'anglais avec les langues ivoiriennes telles que le dioula, le bété, le baoulé, etc. Ses caractéristiques se retrouvent dans les phrases suivantes :

-p12 : je ne vais pas au cours parce que je n'ai pas laen pour payer le transport. L'argent devient laen dans ce jargon ;

P14 : des gradés sont dans ce gbaka. Selon ADOPO (2008), "gradés" signifie "officiers de l'armée". De même, le mot "gbaka" signifie "autobus ou autocar".

La taxinomie selon les variétés du français pratiqué en Côte d'Ivoire conduit à démontrer l'effectivité des emplois de ces variétés ou du français "tropicalisé" dans l'enseignement/apprentissage en Côte d'Ivoire.

3-3- "Tropicalisation" du français, une réalité dans l'enseignement/apprentissage en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, le rôle assigné à l'éducation-formation est de former les citoyens en vue de leur insertion dans la société. La langue de communication dans ce secteur reste le français, le français normé. La pratique de ce français est amenuisée dans les pratiques locales au contact des langues locales. Ces formes endogènes ou "tropicalisées" du français, langue officielle, s'imposent désormais dans l'enseignement/apprentissage. L'enseignant pourrait imposer à l'apprenant la forme centrale du français. Cela devient quasi difficile car les deux acteurs endogènes ont besoin d'échanger au cours du processus de formation. De plus, dans le processus de formation, avant l'écrit, les échanges se font à l'oral. Et généralement, ce qui est dit à l'oral impacte de facto l'écrit. C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire, les termes susmentionnés

tels que "math", "bus", "gradés", "net", "info", "grèvent" ; les phrases telles que "nous disons, nous faisons confiance à cet élève", "y a problème"... sont pratiques courantes dans le domaine de l'enseignement/apprentissage. Enseignants et apprenants s'inscrivent donc dans la pratique d'un français "tropicalisé" bien que le registre de langue exigible soit le langage soigné ou soutenu. Ce phénomène se rencontre du primaire au supérieur en passant par le secondaire. La "tropicalisation" du français dans l'enseignement en Côte d'Ivoire reste une réalité de tous instants.

CONCLUSION

L'étude sur la *"tropicalisation" des langues étrangères et leur enseignement dans l'espace francophone africain : le cas de la Côte d'Ivoire* a mis en relief trois aspects essentiels à savoir le contexte de la "tropicalisation", l'identité, le contour, les caractéristiques de cette "tropicalisation" et les manifestations ou marques de ce phénomène. Pour ce qui concerne le contexte, il s'est agi de présenter les langues ivoiriennes avant la colonisation et d'avoir démontré que le désordre linguistique a favorisé le choix du français comme langue officielle. Cette "tropicalisation" s'est accentuée en période des indépendances. Quant à l'identité, le contour et les caractéristiques de la "tropicalisation" du français, ils ont mis en œuvre l'avènement des variétés du français telles que le FI et le nouchi, le FPI étant né pendant la colonisation. Les manifestations ou marques dudit phénomène ont clairement démontré que dans le processus ou dans le cadre d'un développement durable, le français "tropicalisé" est devenu incontournable dans l'enseignement en Côte d'Ivoire.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOA, A. L. (2011) : *"Le nouchi a-t-il un avenir ?"* in Sudlangues n°16, Dakar, [http : www. sudlangues.sn](http://www.sudlangues.sn), pp 44-54
- ADOPO, A.F. (2008) : *"Le français, langue ivoirienne"*, in revue Laboratoire de recherche, Théories et Modèles Linguistiques : 1-47
- ARRIVE, M. et alii (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui*, Guide alphabétique de linguistique Française, éd. Flammarion, Paris, 683 P
- ATSE, N. J-B (2014) : *"Les verbes du nouchi (parler argotique ivoirien) : pour analyse morphosyntaxique"*, in LTML n°10, www.ltml.ci
- BROU-DIALLO, C. (2008) : *"Influence des variétés de français presentes en Côte d'Ivoire sur la norme academique du français en vigueur chez les enseignants des lycées et collèges d'Abidjan"*, in revue ANADISS, Stefan cel mare, n°17, pp :97-106
- CAPELLOVICI, J. (1994): *Le français sans fautes*, éd. Archipel, Paris 289 p
- GNAMAIN Bi, E. A. (2010) : *"Distorsions et corrections en français : cas de la ponctuation, du participe et des accents"*, in journal Africain de Communication Scientifique et Technologique, n°9, p1101-1110
- GNAMAIN Bi, E. A. (2010) : *"L'emploi de la proposition subordonnée dans le français ivoirien"*, in revue Laboratoire de recherche Théories et Modèles Linguistiques n°5 : 1-11.
- GNAMAIN Bi, E. A. (2011) : *"N'a qu'à ou le présent du subjonctif, le subjonctif ivoirien"*, in revue Internationale de Littérature, Linguistique et Philosophie, volume 3, n°1 : 289 : 295
- GNAMAIN B. E. A. (2016) : *"Etre + là + infinitif, le gérondif du français ivoirien"*, in Langues, Lettres et Sciences Humaines et Sociales, n°04 : 401-412

- GREVISSE, M. (1994) : *Précis de grammaire française*, éd. Duculot, Louvain-la-neuve, 315 p.
- KOUADIO, N.J. (1990) : "*Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passager ?*", in Gouani/Thiam (éd.), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT/ Didier Erudition, pp : 373 :383
- KOUADIO, N.J. (2006) : "*Le nouchi et les rapports dioula/ français*", dans *Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociologie urbaine...*
Hommage à Suzanne LAFAGE. *Le français en Afrique* 21, IFL-CNRS, Nice, pp : 177-191.
- LAFAGES, S. (1998) : "*Hybridation et français des rues à Abidjan*" dans Ambroise Queffélec (dir), *Alternance codiques et français, parlé en Afrique*, Actes et Colloque d'Aix-en-provence, pp : 279-291.
- NEVEU, F. (2015) : *Dictionnaire des sciences du langage*, 2^{ème} édition. Revue et corrigée, éd. Armand Colin, Paris, 390 p.